



Résumé de la séance extraordinaire du 25 septembre

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand a tenu une séance extraordinaire le mercredi 25 septembre à 17 h 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 204, rue Principale.

Vous n'étiez pas présent ? La séance peut être écoutée en différé sur la [chaîne YouTube de la Ville](#). Afin de faciliter le visionnement et favoriser l'accessibilité universelle, les sous-titres peuvent être activés dans la barre d'outils s'affichant au bas de la vidéo.

Voici un résumé des orientations adoptées pour le mieux-être de la population et le développement harmonieux de la ville.

Acquisitions, contrats et mandats

Le conseil municipal a octroyé le contrat pour des travaux de construction de l'accès temporaire au site de Northvolt sur le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116), au plus bas soumissionnaire conforme, soit les Entreprises Michaudville inc., pour un montant total de 8 910 000 \$, taxes incluses. Rappelons que ces travaux sont dirigés par le bureau de projet et entièrement financés par le gouvernement du Québec.

[En savoir plus sur l'implantation de Northvolt sur le territoire grandbasilois...](#)

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Aides financières, engagement et demandes particulières

Il a été résolu d'autoriser le maire et le greffier, ou en leur absence, les représentants désignés, à signer, pour et au nom de la Ville, l'*Amendement à une Convention d'aide financière* à intervenir entre le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et les Villes de Saint-Basile-le-Grand et de McMasterville.

[En savoir plus sur l'implantation de Northvolt sur le territoire grandbasilois...](#)

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

Le procès-verbal de cette assemblée publique sera disponible en ligne quelques jours après son adoption par le conseil municipal à la séance ordinaire du 7 octobre prochain.